Agence: AGENCE DARIO DALLA LONGA

Numéro d'agence: 6391

Numéro de fax : ++32 (4) 338.28.80

e-mail: boncelles.avenuedugerbier@crelan.be

Nom emprunteur: Alain Lismont

Numéro d'avance: 103-8183192-49

DEMANDE DE PAIEMENT D'UN CREDIT

Veuillez compléter soigneusement ce document et le remettre à votre agence en y annexant les factures

Signatures crédités :

Les crédités garantissent à la Banque que :

les factures présentées à notre acceptation n'ont pas été payées par des fonds propres;

les factures présentées à notre acceptation soient pertinentes dans le cadre des prélèvements et qu'ils dispensent la Banque de toute vérification. Nous pouvons sans en avoir l'obligation, refuser de prendre en considération des factures qui ne nous paraissent pas pertinentes;

dans le cadre d'un crédit logement fiscalement déductible, qu'ils ne fourniront que des factures

L'agent soussigné confirme que la demande de paiement est conforme au but du crédit et à l'état

L'agent confirme avoir effectué les contrôles suivants :

Respect des prescriptions fiscales (destination correcte des factures) et la validité des justificatifs(uniquement des factures, pas de tickets de caisse, bon de commande, devis, etc.);

Total des factures fournies pour justifier le crédit / la tranche demandée (éviter les doublons);

L'agent confirme que les signatures ci-dessus ont été apposées par les crédités et qu'il a signifié aux crédités que la demande de tranche peut uniquement être affectée à des destinations conformes à la demande de crédit. Il a rappelé aux crédités que les factures qui sont fournies en justification ne peuvent uniquement être payées qu'au moyen de montants prélevés dans le cadre du crédit et donc pas avec des moyens propres et que ces factures ne peuvent pas dater de plus d'un mois à partir de la date de signature de l'offre.

Si cette demande ne concerne pas la première avance, l'agent confirme avoir reçu en justification des tranches déjà prélevées, suffisamment de factures conformes à la destination de la demande de crédit et avoir discuté avec les crédités de l'état d'avancement des travaux et qu'il estime suffisant pour justifier la libération d'une nouvelle tranche.

Nom + signature :

Cachet Agence:



Acom/Paje 06/04/16
3820,00€

IXINA MARCHE

Avenue de France 34 6900 Marche-en-Famenne Tél: 084/22.22.32 - Fax: 084/22.22.52

Page 1 de 3

Bon de commande

[460114]

Exemplaire destiné au magasin

Bon de commande N° 460199

N° Devis: 7153/1

Date du bon: 30/03/2016

Votre Contact: Dethier Jean-Marle

Date de livraison: 19/09/2016

LISMONT ALAIN CHARLIER CATHERINE

ROUTE DE XHORIS 20 BE-4180 HAMOIR

Tél.: 086/21.42.68

Gsm: 0495/18.30.60

Etage:

Monte-charge: □

MONSIEUR & MADAME

LISMONT ALAIN

CHARLIER CATHERINE **ROUTE DE XHORIS 20**

BE-4180 HAMOIR

Tél. 1: 086/21.42.68

Tél. 2:

Gsm: 0495/18.30.60

Email: charlier.cathy@gmail.com

Non assujeti

A Facturer

1. DÉTAIL DE LA PARTIE MEUBLES

Marque: OPTIMA

Modèle: 917 - Modena

Façade: 834 - Laqué, blanc brillant

Modèle vitré: 02 - Verre mat Coloris de verre: 02 - Verre mat

Modèle de cadre de porte vitré: G - Porte à cadre

Coloris cadre de porte vitrée: 834 - Laqué, blanc brillant

Modèle de corps: KU - PVC

Coloris de corps extérieur: 022 - Blanc satiné Coloris de corps intérieur: 012 - Damast blanc Combinaison poignée: 001 - Sans poignée Position de poignée: 22 - Sans poignée Modèle de socle: MA - Décor mat Coloris de socies: 022 - Blanc satiné Hauteur de socle: 150 - 150 mm

Modèle d'étagères: K - Matériau de caisson Couleur d?étagère: 022 - Blanc satiné Modèle d'étagère: MA - Décor mat Coloris d'étagère: 022 - Blanc satiné Modèle joues/traverses: MA - Décor mat Coloris Joues/traverses: 022 - Blanc satiné Modèle de niche: MA - Décor mat

Coloris de niches: 192 - Décor chêne ambré Modèle de plans de travail: KU-DM - PVC mat, chant D Coloris de plan de travail: 192 - Décor chêne ambré Modèle de chants plan de trav.: D - Chant décor droit mat Coloris chants p.plan de trav.: 192 - Décor chêne ambré Modèle tablette recouvrement: MA25 - Décor mat 25 mm

Coloris p.tablettes recouvrem.: 123 - Décor chêne de Virginie Couleur pann.arr.d'étagère: 022 - Blanc satiné

QDL QAL PV Total **Code Article TVA PU TTC** Libellé Marque LISMONTALAINJMD 6 % 7 050.94 0 7 050.94 **OPTIMA** Article Cuisine LISMONTALAIN

> TTC: 7 050.94 EUR Total meubles HT: 6 651.83 EUR

Libellé	Marque	Code Article	TVA	PU TTC	QDL	QL	QAL	PV Tota
AEG Lave-vaisselle entièrement	OPTIMA	F55600VI1P	21 %	0.00	0	0	1	0.00
PROGRESS Réfrigérateur intégré	OPTIMA	PK1243	21 %	0.00	0	0	1	0.00
Table de cuisson à induction,	AEG	HKP65410FB	21 %	959.99	0	0	1	959.99
Four multifonction, pyrolyse,	AEG	BP3003001M	21 %	559.20	0	0	1	559.20
Tiroir chauffant (140 mm), san	AEG	KD91404M	21 %	479.99	0	0	1	479.99
Compact, ProCombi vapeur / air	AEG	KS8404701M	21 %	1 199.99	0	0	1	1 199.99
hotte téléscopique avec amorti	NOVY	663	6 %	693.03	0	0	1	693.03

3. DÉTAIL DE LA PARTIE SANITAIRES

Libellé	Marque	Code Article	TVA	PU TTC	QDL	QL	QAL	PV Total
GENEA 100 Grönland vidage manu	KERADOMO	50920112	6 %	519.58	0	0	1	519.58
Robinet Marina, goulot fixe pi	FRANKE FRA	301693	6 %	172.67	0	0	1	172.67

Total sanitaires HT: 653.07 EUR TTC: 692.25 EUR

4. DÉTAIL DE LA PARTIE SERVICES ET TAXES

Libelié	Marque	Code Article	TVA	PU TTC	QDL	QL	QAL	PV Total
LIVRAISON CUISINE	LIVRAISON	LISMONTALAINJMD	6 %	197.11	0	0	1	197.11
Montage à TVA variable	DIV	POSE	6 %	927.50	0	0	1	927.50
		Total services et ta	xes HT	1 060.9	5 EUR		TTC: 1	124.61 EUR

Garanties

Cette commande bénéficie du contrat de tranquillité CARTE SERENITY Voir rappel des conditions particulières en annexe.

☑ Je ne souhaite pas l'extension de garantie 2+3

Informations légales et financières

	Base	TVA	TTC	Total à payer: 12 760.00
TVA 7: 21 %	2 643.95	555.22	3 199.17	Payé:
TVA 1: 6 %	9 019.63	541.20	9 560.83	
Total:	11 663.57	1 096.43	12 760.00	Solde à payer: 12 760.00
	LITE - LE PRIX. ouvert de 09 h 30 che	à 18 h		

Signature du vendeur

Signature des conjoints précédée des mentions "Lu et approuvé" et "Bon pour commande"

Fait à * : Le *:.....

* à compléter de la main des clients

Acapt à ruser de 30% Soit 38206 Solde à la Cirnaiser

pajéle 6/04/2016



S.C. DEMAT

Avenue de l'Ourthe, 23 4180 Hamoir S/ Ourthe TVA: BE 0438.980.131

Tél: 086/38.93.11 Fax: 086/38.94.33

Lismont Alain

Route de Xhoris, 20

4180 Hamoir Belgique

FACTURE n° 644275	Date	Echéance	Client	TVA
1 A010KE 11 044273	31/08/2016	31/08/2016	LISHAM	BE 0861.127.792

Réf.	Description	Qté		P. Unit.	Montant HTVA	TVA
	VENTE / NOTE D'ENVOI 39755 / 05/08/2016					
1008028 SAL	bâches en plastique 6x4 020	1.000	Pce	19.35	19.35 €	21
1008014 SAL	bâches en plastique 5x6 010	1.000	Pce	16.89	16.89€	21
	VENTE / NOTE D'ENVOI 40796 / 20/08/2016				*	
619540 🔀	50 PCS. CHEVILLES NYLON Ø10X50MM MEA F 10	1.000		5.12	5.12€	21
9975 0	PERF.ENLEV-PAP.PEINTS1000ml	1.000		7.15	7.15€	21
9975 0	PERF.ENLEV-PAP.PEINTS1000ml	1.000		7.15	7.15€	21
	VENTE / NOTE D'ENVOI 41343 / 29/08/2016					
IR SDS16300 PRA ✓	Speedhammer PLUS - Ø 16 x 300 mm	1.000	Pce	12.77	12.77 €	21
IR SDS12260 PRA	Speedhammer PLUS - Ø 12 x 260 mm	1.000	Pce	8.80	8.80€	21
	VENTE / NOTE D'ENVOI 41403 / 30/08/2016					
POLINS330	POLYFILLA INSTANT INTERIEUR & EXTERIEUR - 330 GRS	1.000		4.71	4.71 €	21
17151 0	PERFAX REBOUCHEUR 500GR	1.000	77	3.29	3.29€	21
	VENTE / NOTE D'ENVOI 41416 / 30/08/2016					
			1			
EE 02511 PRA 🗸	Marteau burineur EMH 650 - 650 W - Taxe Récupel incluse	1.000	Pce	337.29	337.29 €	21
	VENTE / NOTE D'ENVOI 41434 / 31/08/2016					

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI TOUTE LA JOURNEE !!!!

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

- 1. Les marchandises demeurent la proprièté du vendeur jusqu'au paiement intégral du prix.
- 2. Le retard dans la livraison ne peut, en aucun cas, donner lieu à l'annulation de la commande.
- Les marchandises sont expédiées aux risques et périls du destinataire.
 Toute réclamation, pour être valable, doit être faite par écrit à la SC DEMAT, au plus tard dans les 5 jours qui suivent la réception de la marchandises.
- 5. Toute facture est payable au grand comptant. Les clients pour lesquel "le grand comptant" n'est pas exigé sont tenus d'effectuer le paiement dès l'échéance de la facture, dans tous les cas au maximum 30
- jours date de facture, de façon à leur éviter la suppression de cette faveur.

 6. Tout retard de paiement entraînera de plein droit et par le seul fait de l'échéance, sans mise en demeure préalable, la débition par le client :
 - a) d'un intérêt conventionnel de 18% l'an, soit 1,5% par mois (tout mois commencé étant considéré comme échu) b) d'une indemnité minimum de 15% du montant de la facture.
- 7. En cas de contestation, la Justice de Paix de Hamoir et les Tribunaux de première instance ou de Commerce de Huy sont seuls compétents.

MERCI DE PAYER EXCLUSIVEMENT SUR LE COMPTE BNP PARISBAS: IBAN BE67 2500 2167 0087



S.C. DEMAT

Avenue de l'Ourthe, 23 4180 Hamoir S/ Ourthe

TVA: BE 0438.980.131 Tél: 086/38.93.11

Fax: 086/38.94.33



Lismont Alain

Route de Xhoris, 20

4180 Hamoir Belgique

FACTURE n° 644275	Date	Echéance	Client	TVA
7.A010KE 11 0442/3	31/08/2016	31/08/2016	LISHAM	BE 0861.127.792

Réf.	Description	Qté		P. Unit.	Montant HTVA	TVA
XYLEXVB025 0-97-552	XYLAD.EXTERMINATEUR /VERS BOIS SPRAY - 1/4 L FatMax Jeu de Clés Mâles Verrouillable mm (8pcs)	1.000	Pce	14.59 15.75	14.59 € 15.75 €	
Anun Herri						
		×	= 2 = 2		3/1	

Base	Taux	TVA
452.86 €	21.00%	95.10 €

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI TOUTE LA JOURNEE !!!!

Total TVAC: 547.96 € 0.00 € Montant payé: Solde à payer : 547.96 € à rappeler dans votre paiement +++090/0644/27551+++

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

- 1. Les marchandises demeurent la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral du prix.
- 2. Le retard dans la livraison ne peut, en aucun cas, donner lieu à l'annulation de la commande.
- 3. Les marchandises sont expédiées aux risques et périls du destinataire.
- 4. Toute réclamation, pour être valable, doit être faite par écril à la SC DEMAT, au plus tard dans les 5 jours qui suivent la réception de la marchandises.
- 5. Toute facture est payable au grand comptant. Les clients pour lesquel "le grand comptant" n'est pas exigé sont tenus d'effectuer le paiement dès l'échéance de la facture, dans tous les cas au maximum 30 jours date de facture, de façon à leur éviter la suppression de cette faveur.
- 6. Tout retard de paiement entraînera de plein droit et par le seul fait de l'échéance, sans mise en demeure préalable, la débition par le client : a) d'un intérêt conventionnel de 18% l'an, soit 1,5% par mois (tout mois commencé étant considéré comme échu) b) d'une indemnité minimum de 15% du montant de la facture.
- 7. En cas de contestation, la Justice de Paix de Hamoir et les Tribunaux de première instance ou de Commerce de Huy sont seuls compétents

MERCI DE PAYER EXCLUSIVEMENT SUR LE COMPTE

BNP PARISBAS: IBAN BE67 2500 2167 0087



HUBO AYWAILLE AVENUE DE LA PORALLEE 36 B-4920 AYWAILLE

Tél 04/246 91 84

E-mail info@aywaille.hubo.be

LISMONT ALAIN

ROUTE DE XHORIS 20 B-4180 HAMOIR

FACT	JRE 2016483100834		Date :	29/08/2	2016	N°	client : 48	33100602 ⁻	105 P. 1
Timbre fiscal: 37	526895 N° cais	se: 604				TV	A BE	0861.127	.792
N° de suivi : 13	N° mag	asin :4831							
N° article	Libellé			Qté	Un	Prix/Un	Remise	% TVA	Total incl.
98436 520509	Notre réf. 201608296 Employé Etudian Pour connexion directe Boite d'encastr. gris VF Rainureuse À Maçonne recupel 1 PC x 0,05 Taxe Recupel	st 1 5x6 30497	TVA incl 0,05	1 1 1	PC PC PC	19,35 5,40 128,95 0,05		21 21 21 21	19,35 5,40 128,95 0,05
Marchandises	Taxe	Imposable	% TVA	Montant	TVA	_			
127,03	0,04	127,07	21		26,68	95.			
127,03	0,04	127,07			26,68	T	DTAL	EUR	153,75
			7				PAYÉ	- '	153,75

Sauf convention contraire les factures sont payables au comptant. En cas de non-paiement ou de paiement tardif des intérêts sont dus de plein droit au taux de 8,5% par an ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 10% sur le montant de la facture, avec un minimum de € 50 par facture. Le vendeur a une réserve de propriété jusqu'au paiement total. En cas d'annulation de la commande par le client, l'acompte est conservé intégralement à titre d'indemnité. Toutes contestations concernant des factures doivent être signalées au vendeur par lettre recommandée endéans un délai de 8 jours. Les tribunaux d'arrondissement judiciaire d'Anvers sont seuls compétents. Le droit belge sera exclusivement applicable.



HUBO AYWAILLE AVENUE DE LA PORALLEE 36 B-4920 AYWAILLE

Tél 04/246 91 84

E-mail info@aywaille.hubo.be

ROUTE DE XHORIS 20 B-4180 HAMOIR

FACTURE 20164831008428 Date: 01/09/2016 N° client: 483100602105 P. 1 Timbre fiscal: 2460580 **TVA** BE 0861.127.792 N° caisse: 604 N° de suivi : 14372 N° magasin :4831 N° article Libellé Qté Un Prix/Un Remise % TVA Total incl. Notre réf. 201609016041055 Employé Etudiant 1 98464 FLEX-O-BOX 6mm2 IP 65 PC 20,70 3 6,90 21 3 PC x 6,90 98711 Boîte universelle enc 50mm 6 PC 0,95 21 5,70 6 PC x 0,95 98036 | Fil XVB-F2 3G 2,5 enroul./m 30 M 1,75 21 52,50 30 M x 1,75 191585 Plaq.rec.1v intense, sterl 11 PC 8,45 21 92,95 11 PC x 8,45 PC 14,65 21 43,95 191634 Interrupt.1p intense, sterl 3 PC x 14,65 191672 Prise+t 28,5mm intense, sterl 14 PC 18,60 260,40 14 PC x 18,60 191664 Plag.rec.2v hor.intense, sterl 3 PC 17,75 53,25 3 PC x 17,75 191742 Plaq.rec.3v vert.intense, sterl PC 28,45 28,45 Marchandises Montant TVA Taxe Imposable % TVA 96,83 461,07 461,07 21 TOTAL **EUR** 557,90 461,07 461,07 96,83

Sauf convention contraire les factures sont payables au comptant. En cas de non-paiement ou de paiement tardif des intérêts sont dus de plein droit au taux de 8,5% par an ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 10% sur le montant de la facture, avec un minimum de € 50 par facture. Le vendeur a une réserve de propriété jusqu'au paiement total. En cas d'annulation de la commande par le client, l'acompte est conservé intégralement à titre d'indemnité. Toutes contestations concernant des factures doivent être signalées au vendeur par lettre recommandée endéans un délai de 8 jours. Les tribunaux d'arrondissement júdiciaire d'Anvers sont seuls compétents. Le droit belge sera exclusivement applicable.

PAYÉ

557,90

CHAUFFAGE - SANITAIRE - AMENAGEMENT DE S.D.B.

DELECOUR GILLES

route de Huy, 4

4560 CLAVIER

TEL: 086/40.16.00 GSM: 0477/13.54.85 TVA: 0820.769.260

N/EN: 09.25.10

CBC: BE 07 7320-2164-2266 EMAIL: gilles.delecour@hotmail.be

TOTAL TVAC:

Clavier le 03/09/2016

1.212,39€

Mr et Mme Lismont Route de Xhoris n° 20

4180 Hamoir

FACTURE	Réf client	N° TVA client	N° Doc	Echéance	Date Doc
Page 1 sur 1	100300	/	2016300	15/09/2016	03/09/2016
Libellé			Quantite	Prix unitair	e Tota
Accessoires Main d'oeuvre		tar e	1 23		
	ù ,				
TOTAL HT	VA:				1.143,77 €
TVA:	5 %				68,62 €

Conditions Générales :: Nos factures sont payables au comptant, elles portent de plein droit dés cette date, à 10% l'an sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure préalable, par dérogation aux dispositions de l'article 1146 du code civil.si la facture n'etait pas payée à l'échéance, le préjudice, nous ainsi causé est à 20% avec un minimum de 50 Euro. Les tribunaux de Huy sont seuls compétents.

Bour Pascal

Menuisier - Charpentier

Rue Cuvelier 7 4590 OUFFET

DEVIS

Ouffet, le 14 septembre 2016

N° BCE: T.V.A.: BE 0725.398.266

RC Huy

 N° d'enregistrement : 092010

Mr et Mme Lismont Charlier Route de Xhoris 44180 HAMOIR NA

Devis	
Faisant suite à votre demande, j'ai, par la présente, le plaisir de vous communiquer ma meilleure offre pour la fourniture et la pose de :	
2 blocs portes en placage chêne vertical + découpe 3 vitrages (vitrage sablé) identique au portes existante :2x840,90 :	1681,80€
1 contour de baie avec chambranles plat massif	450,52€
Acongte bersé: 940,00€	
Acompte 40% à la commande	2 132,32 €
TVA (6%)	127,93€
Total TVAC :	2 260,25 €

Gsm: 0476/63 74 92 Tél.: 086/38 71 28 FORTIS: 001-5251494-87



Acompte a Verser: 1250,00 € 26/2016 £

Rue des Genêis, 4 4400 Flémalle 0498 / 62 25 55

henry0469@gmail.com TVA: BE 0604 837 263

IBAN: BE05 0634 0656 0175

LISMONT - CHARLIER Route de Xhoris, 20 4180 Hamoir

GSM0495/18 30 60

Email

Devis 2016046

Date 5 août 2016

CONCERNE	Q.P.	U	P.U.	total
Installation de chantier (sécurité, parking, démarches		_		
administratives, protection des abords, déplacements,)	1	fft m	125,00€	125,00
Placement d'un échafaudage, et d'échelle,		fft		
Démontage de la cassette à bois dans la cheminée et des poutres de décoration	,	fft	185,00€	105.00
Placement des soutients, démontage de la cheminée, d'une	'1	"	185,00€	185,00
partie du mur, placement des renforts de soutient, cimentage	1		1	
des parties de maçonnerie endommagées	,	fft	1 850.00 €	1 850,00
Remplacement du conduit d'évacuation de la hotte existante	1		. 050,00 €	1 030,00
par un conduit adapté à la nouvelle et du passage en toiture	1	fft	680,00€	680,00
Réparation des parties du plafond endommagé ou inexistant	1	fft	365,00€	365,00
Réparation des parties du plafonnage endommagé et pose des			1	
Allahan, cornières	1	fft	214,00€	214,00
Tapissages du plafond avec un tapis lisse à peindre,	1		10.7	
placement des morceaux de moulure récupérée, finition	1	145234	İ	
périphérique par un joint de mastique acryfique	ij	fft	520,00€	520,00
Démontage des portes de la cuisine et de la cave	+	fft	135,00 €	135,00
Evacuation des déblais dans un contre de tri autorisée	+	fft	278,00 €	278,00
		2		
Henri Dejardin	TOTAL	htva		4 352,00
6% TOTAL			261,12	
			4 613,12	

Pour toute acceptation veuillez nous renvoyer un exemplaire dûment daté et signé.

Un acompte de 30 % sera demandé avant le début des travaux.

Nos devis sont valables trois mois.

Nhésitez pas à nous contacter pour tout renseignement.

date et signature pour accord

CONDITIONS GENERALES: - Toutes nos factures sont payables au comptant. - Un acompte de 30% est demandé avant le commencement des travaux, soides à déterminer en cours d'avancement des travaux. - Le montant de nos factures non payées à leur échéance sera majoré des frais d'encaissement, de correspondance ainsi que des intérêts de 12% l'an à dater du jour de l'échéance, sans mise en demeure préalable. - En cas d'action en justice rendue nécessaire par le débiteur, le montant de la facture sera augmente de 20% à titre de clause pénale forfaitaire avec un minimum de 50.00 € pour couvrir tous les frais, tels qu'honoraires d'avocats, etc. - Les présentes conditions générales font partie intégrante de toute commande, tant verbale, téléphonique, qu'ecrite. - Elles ont la prédominance absolue sur celles de nos clients. - En cas de contestation, les Tribunaux de Liège sont seuls compétents